

Café quartier du 15 septembre

zone 8, rue du Parc

25 personnes

Elus présents : Pascal Hervé, Erwan Dugor, Patrick Le Mesle, Sandrine Leray, Françoise Louapre, Marie-Anne Tournoux, Valérie Parion, François Jore et Matthieu Morange

Étourneaux dans les bambous dans l'impasse près du Point 21.

Pistes cyclables : c'est compliqué ; ne pas en faire rue du Parc, mais utiliser les chemins existants selon un habitant.

Entre Bruz et Laillé, Travaux ou voie douce prévue ?

Rencontre avec élus de Bruz réalisée. Discussion avec la DGA pour l'accès des salariés. Bruz prépare une piste cyclable vers la DGA ?

Développement de la fibre ?

Cela devrait être fini en 2019 pour l'agglomération et 2020 pour la commune, mais ce n'est pas encore certain.

Discussion entre SFR et Orange au sujet du partage du territoire : SFR pour le sud de Rennes. Travaux en cours.

Gens du voyage : un terrain prévu ?

Le terrain n'a jamais été prévu, car la mairie n'a pas été sollicitée pour l'instant.

La gestion est faite par la métropole, pas forcément pour toutes les communes de plus de 5000 hab. En tout cas pas dans l'immédiat.

Impasse des lilas

Problème de stationnement : deux places pour 5 maisons, ce n'est pas possible de se garer sur le trottoir (verbalisation). Les bordures sont abîmées par les camions poubelles.

Solutions :

- Réduire la taille du rond-point selon un habitant. Est-ce forcément nécessaire ? car le rond-point est assez large pour passer quand une voiture est stationnée sur la route.

- Plutôt enlever quelques massifs en bout de parking pour prolonger les parkings
- Passer en zone 20 : espace partagé et piéton prioritaire ? Ainsi il n'y aurait plus de trottoir.
- Mettre certains parkings en épis ? Mauvais en termes de sécurité

Parfois l'impasse est utilisée comme lieu de dépose des enfants qui vont à l'école le matin.

Danger pour piétons : des enfants de l'école sortent rapidement des chemins à vélo.

Panneaux

Panneaux manquants

Mettre panneau dans l'autre impasse (nom ?) pour prévenir que c'est une impasse car des camions passent.

Au bout de la rue du Parc, panneau arraché. Un autre panneau est tombé (pour prévenir des ralentisseurs).

Panneau à l'entrée de la commune près du rond-point : la zone 30 n'est pas visible.

Les panneaux de signalisation sont parfois sales (certains ont été nettoyés), « c'est pas compliqué de passer avec une éponge ».

Bâtiment en ruine à l'entrée de la rue du Parc ?

En phase d'expropriation (c'est long, dans les 2 ans ?), car projet d'habitat collectif.

Avec cellules commerciales ? Petite épicerie en circuits courts ? Agrandissement caviste, pharmacie, Esprit fête, auto-école ?

Hauteur nouveaux bâtiments ? R + 2 plus des combles, on maintient la hauteur existante.

Le bâtiment ne sera pas en limite de propriété pour créer un cheminement piéton.

Lorsque le projet sera lancé, les riverains seront consultés.

Logement face au Point 21 gêne les riverains?

Suite à la discussion, le projet a été revu et un bâtiment a été baissé d'un étage.

Besoin de mettre de la population en centre-bourg (la préfecture peut refuser de nouveaux lotissements sinon).

Décision communale de la majorité de ne pas gagner en hauteur (même chose dans la ZAC).

Le parking en face du Point 21 sera rétabli à la fin des travaux.

La circulation est plus compliquée avec de nouveaux logements en face du Point 21 ? Pas d'aménagements prévus pour l'instant. C'est déjà compliqué de sortir le matin de l'impasse à côté du Point 21.

Mais il y aura des aménagements près de l'école avec dépose-minute : les travaux auront lieu en 2019, début 2020.

Besoin de décaler les horaires du nouveau collège par rapport aux écoles.

Pas de décision arrêtée pour l'instant concernant la giration des futurs bus du collège près de l'école.

Projet parking car terrain avec une réserve dans la rue entre la boucherie et Mme Marchand ?

On peut demander lors de l'enquête PLUI un changement. L'enquête utilité publique est prévue au printemps.

Le bâtiment dégradé est dangereux ? la demande a été faite au propriétaire pour qu'il soit abattu : ce n'est pas fait, le propriétaire est âgé, c'est en discussion avec les enfants...

Rue de la Cale de Chancors

« Un projet était prévu il y a 2 ans et rien n'a été fait. »

« Les trottoirs ne sont pas adaptés aux fauteuils roulants (pente...) »

Rennes Métropole prépare un projet complet en fonction de plusieurs axes qui seront retenus. Mais ce sera seulement sur le prochain mandat.

Cela pose des problèmes pour les personnes à mobilité réduite, c'est compliqué de circuler dans de nombreuses zones : des travaux seront réalisés progressivement (avenue de Bretagne, rue du Champ Moulin, Vert Village).

Il y a des contraintes financières, d'où une chasse aux subventions pour financer ces travaux de mise aux normes, de déplacements doux.

Compétence voirie Rennes Métropole : qui décide in fine ? Pour l'instant, en fonction dépenses traditionnelles des communes. A l'avenir, en fonction des politiques prévues (bus...).

Rue de la Cale de Chancors : ce n'est plus la compétence du département, donc cela explique aussi le retard pris.

Beaucoup d'accès centre-bourg à revoir : on a besoin des réaliser des études avant de lancer des travaux.

Projet centre bourg

« Abattre les porches, vieux bâtiments » selon un habitant...Non

Constructions derrière la poste : il est prévu un petit bâtiment de 8 appartements avec un étage. Les voitures entreront entre le cabinet médical et le nouveau passage empiètera sur le parking de la poste. Les travaux débiteront en fin d'année.